



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4613

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / bibliothèque municipale, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour la mise en œuvre du programme de médiation à l'information et au numérique en bibliothèque

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 25 MARS 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/4613 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, L'ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE (AFEV), ET LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE MEDIATION A L'INFORMATION ET AU NUMERIQUE EN BIBLIOTHEQUE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de la lutte contre la manipulation de l'information, le ministère de la Culture a lancé, en mars 2018, un plan d'éducation aux médias et à l'information (EMI), dont l'un des volets vise à développer les actions d'EMI dans les bibliothèques publiques et la formation des professionnels de la lecture publique.

Ce développement s'incarne notamment par le déploiement de volontaires de service civique en bibliothèques afin de susciter la mise en place de projets d'EMI.

Pour assurer ce déploiement, le ministère de la Culture / Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) s'appuie sur l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) qui accueille 700 volontaires en service civique sur des missions d'intérêt général.

La bibliothèque municipale de Lyon (BML) est engagée, elle, depuis 2012 dans l'éducation aux médias et à l'information.

Cet investissement s'inscrit dans son programme d'action culturelle et pédagogique, avec le cycle de « La Fabrique de l'Info », qui propose, à tous les usagers de la bibliothèque, et en priorité aux adultes ou en famille, environ 40 rendez-vous par an (rencontres avec des professionnels, ateliers, temps de découverte de collections presse).

Aujourd'hui, elle souhaite pérenniser et structurer ses actions de médiation à l'information au numérique et aux médias existantes, les étendre à l'ensemble du réseau BML, développer les compétences des agents en la matière et élargir les publics cibles de ce programme, en participant à la mise en œuvre du plan d'EMI du ministère de la Culture.

Il est donc proposé la signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / bibliothèque municipale, la DRAC et l'AFEV pour la mise en œuvre, sur le réseau des bibliothèques de Lyon, d'actions de médiation à l'information et au numérique, à travers la mobilisation de volontaires en service civique.

Une équipe de 5 volontaires sera mobilisée sur une durée de 6 mois : 2 volontaires sur le Département Jeunesse de la Part Dieu et le Pôle mobile, 3 volontaires sur l'Espace numérique et Département Société de la Part Dieu.

Les volontaires interviennent en complément de l'action des professionnels des bibliothèques et avec leur appui. Leurs missions portent principalement sur la sensibilisation des publics et l'aide à la conception d'animations (ateliers, conférences, projections, débats...) sur l'EMI, en lien avec le réseau des professionnels de l'information sur le territoire.

Leur formation et leur encadrement seront assurés par l'AFEV, qui contribuera à la définition de leur programme d'actions, en lien avec la BML et la DRAC. La DRAC assurera la formation des personnels de la bibliothèque pour permettre le renforcement des activités EMI sur le réseau BML et l'accompagnement des services civiques dans leurs activités.

Le financement du dispositif est assuré par le ministère de la Culture et l'AFEV. La BML assure, quant à elle, l'accueil matériel et logistique des volontaires.

Vu la convention de partenariat ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

### **DELIBERE**

- 1- La convention de partenariat, établie entre la Ville de Lyon / bibliothèque municipale, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour la mise en œuvre du programme de médiation à l'information et au numérique en bibliothèque, est approuvée
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et tous les autres documents afférents.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER